



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 3 novembre 2020, s'est réuni le mardi 10 novembre 2020 à 14h30 à huis clos au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :
Valérie COPIN, Christophe MOREL, Aline BOURDAIRE, François ROUSTAN, Catherine BUTTY, Gilles RONDONI, Claude MASCARELLI, Nicolas DOYEN, Nicole NUTINI, Ali AMRANE, Muriel CHABERT, Pascal PELLEGRINO, Marie-Madeleine GUALLINO, Cyril DAUPHOUD, Anne-Marie DUVAL, Dominique BOURRET, Marie CHABAUD, Roger MISSENTI, Mélanie ZARRILLO, Philippe BONELLI, Annie OGGERO-MAIRE, Karine GIGODOT, Serge PERCHERON, Alexandre GAIFFE, Laurence COSTE, Richard KISS, Jeannette GISQUET, Jean-Pierre BICAIL, Jocelyne BUSTAMENTE, Jean-François LAPORTE, Charles FERRERO, Levanna CALATAYUD, Myriam LAZREUG, Patrick ISNARD, Alexane ISNARD, Jean-Paul CAMERANO.

PART EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION:

Madame Myriam LAZREUG (prend part aux délibérations N°153 à 159)

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Jean-Marc GARNIER
Monsieur Franck BARBEY
Madame Stéphanie MANDREA
Monsieur Paul EUZIERE
Madame Magali CONESA
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL
Madame Mékia Noura ADDAD
Monsieur Stéphane CASSARINI

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE AVEC PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

Monsieur Paul EUZIERE
Madame Magali CONESA
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL
Madame Mékia Noura ADDAD
Monsieur Stéphane CASSARINI

PROCURATION :

Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Mélanie ZARRILLO
Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Jérôme VIAUD
Madame Stéphanie MANDREA à Madame Valérie COPIN

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N°2020-26 du 28 mai 2020 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

2020 - 190 CREATION D'UN CHEMIN RURAL

2020 – 153 HUIS CLOS

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** le huis-clos pour la séance du conseil municipal du 10 novembre 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 1 abstention : Madame LAZREUG.

**2020 - 154 INTEMPERIES DU 2 OCTOBRE 2020
MISE EN PLACE D'UNE COLLECTE PAR LA VILLE DE GRASSE POUR LES SINISTRES
ACCEPTATION D'UN DON GREVE D'UNE CONDITION**

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** les dons dûment consignés sur un bordereau de dépôt, pour un montant de xxxx euros, ce montant étant susceptible d'évoluer ;
- **DIRE** que ces dons seront intégralement reversés au Conseil Départemental, dans le cadre de l'appel à la solidarité nationale organisé pour venir en aide aux sinistrés frappés par les intempéries du 2 octobre 2020 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Commune tous documents à intervenir.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 155 CENTRE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DE GRASSE ET DU PAYS DE GRASSE
MODIFICATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire

Monsieur le Maire demande quels sont les membres du Conseil Municipal qui se portent candidats :

Se portent candidats :

Cyril DAUPHOUD
Alexane ISNARD

Nombre de votants 40

NOM et PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Cyril DAUPHOUD	36	TRENTE SIX
Alexane ISNARD	3	TROIS

Le vote est réalisé à main levée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour, 3 voix contre : Madame LAZREUG, Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD et 1 abstention : Monsieur CAMERANO.

2020 - 156 LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE DANS LE CENTRE HISTORIQUE - MISE EN ŒUVRE DE L'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION (DENOMMEE PERMIS DE LOUER) DES LOGEMENTS AU SEIN DU PARC PRIVE

Monsieur le Maire

- **ACCEPTER** la délégation de la communauté d'agglomération pour assurer la gestion et le suivi (réception, enregistrement, instruction, contrôle et signature) des autorisations préalables de mise en location sur le périmètre défini, durant la validité du PLH ;
- **CONSTATER** la mise en œuvre de l'autorisation préalable de mise en location sur le secteur du centre historique. Ce dispositif s'appliquera, à compter du 1^{er} avril 2021, aux logements locatifs, hors locations saisonnières et logements sociaux publics et privés (conventionnés) ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- **DIRE** que cette décision aura une incidence financière sur le budget de la ville de Grasse en termes de moyens à mettre à disposition pour le bon fonctionnement de ce dispositif.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 157 OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE DE PLAN LOCAL D'URBANISME A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE

Monsieur le Maire

- **DECIDER** de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.
- **DIRE** que cette délibération sera transmise au Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour, 1 abstention : Madame LAZREUG.

**2020 - 158 MODIFICATION ET CREATION EMPLOIS PERMANENTS
MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS ET TABLEAU DES EFFECTIFS**

Madame Valérie COPIN

- **APPROUVER** la création du poste et les modifications.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2020 et suivants.
- **APPROUVER** les tableaux des emplois et des effectifs communaux annexés.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 159 MARCHES PUBLICS
PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES DURANT LA PERIODE DE
SEPTEMBRE 2020**

Madame Valérie COPIN

- **PRENDRE CONNAISSANCE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de cette délégation relative aux marchés publics.

2020 - 160 **RENOUVELLEMENT URBAIN**
OPERATION FACADES SUR LE CENTRE HISTORIQUE ET DEVANTURES
COMMERCIALES SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville :
 - **Façade 5 Amiral de Grasse – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : SCI FADA 3
Subvention totale allouée : **12 024 Euros**
- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 1 voix contre : Monsieur CAMERANO.

2020 - 161 **RENOUVELLEMENT URBAIN**
OPERATION DE RESTAURATION DES PORTES DU CENTRE HISTORIQUE
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

Monsieur Christophe MOREL

- **AUTORISER** le versement des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville :
 - **Copropriété : 5 rue Amiral de Grasse – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : SCI FADA 3
Subvention allouée : **350 €**
- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 38 voix pour et 1 voix contre : Monsieur CAMERANO.

2020 - 162 **PHYT'AROM GRASSE**
20^{ème} CONGRES INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE ET DE PHYTOTHERAPIE
ACTUALISATION DE LA TARIFICATION EN VIGUEUR

Madame Aline BOURDAIRE

- **ADOPTER** l'actualisation tarifaire des frais d'inscription au congrès proposés en ANNEXE 1.
- **MODIFIER** les tarifs de location des stands précédemment délibérés (CM 25/09/2018) :

-Location d'un espace stand : **300 € TTC**

(1 table, 2 chaises, 1 grille caddie, 1 branchement électrique, 2 badges exposants)

-Location d'un espace stand avec accès aux conférences et aux actes pour une personne : **450 € TTC**

(1 table, 2 chaises, 1 grille caddie, 1 branchement électrique, 2 badges exposants dont 1 accès conférences)
Les repas sont en sus pour les deux formules.

- **MAINTENIR** les dispositions précédemment adoptées (CM 25/09/2018) :

Il convient de prévoir un certain nombre de gratuités ; certains partenaires collaborant étroitement à l'organisation de ce congrès (communication, prêt de visuels ou de matériel, travaux de traduction,

conférenciers, comité scientifique et comité de pilotage) pourront bénéficier d'un droit d'accès gratuit aux conférences et/ou d'une gratuité de stand.

Les frais d'inscription au congrès et ceux de location de stand ne sont pas remboursables en cas d'annulation (sauf cas de force majeure - décès d'un proche, hospitalisation du participant...).

Ces tarifs et dispositions sont en vigueur jusqu'à une prochaine délibération modificative.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 163 CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
VILLE DE GRASSE - CAPG**

Madame Claude MASCARELLI

- **APPROUVER** le principe de définition et de mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale (CTG) à l'échelle de la Communauté d'agglomération; étant précisé que les communes ayant gardé la compétence enfance et jeunesse seront partenaires tout en conservant celle-ci ;
- **AUTORISER A S'ENGAGER** dans la démarche proposée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en faveur des familles de la commune par la signature de la convention Territoriale Globale CAF/MSA.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 164 ARCHIVES COMMUNALES
CONVENTION DE GESTION DES ARCHIVES DU CCAS**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de gestion des archives entre le CCAS et la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 165 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
ET MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
INTEGRATION DE NOUVEAUX STOCKS DE CARTES POSTALES
VENTE A LA REGIE DE RECETTES DU MAHP**

Monsieur Nicolas DOYEN

- **AUTORISER** l'intégration des cartes postales citées ci-dessus et destinés à la vente, dans les stocks de la régie de recettes du MAHP

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 166 CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT
DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES**

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** le montant de 3 660 € nécessaire au fonctionnement des 3 postes psychologues,
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 167 PARTICIPATION FINANCIERE
DE LA VILLE AUX CLASSES "DECOUVERTE" 2021**

Madame Murièle CHABERT

- **APPROUVER** la participation de 11.50 € par jour et par enfant aux séjours des classes "découverte"
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 168 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE D'ANDON
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'ANDON concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Monsieur CAMERANO ne prend part au vote.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 169 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE D'AURIBEAU SUR SIAGNE
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'AURIBEAU SUR SIAGNE concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 170 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE CABRIS
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de CABRIS concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 171 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE CANNES
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de CANNES concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 172 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de LA ROQUETTE SUR SIAGNE concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 173 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DU TIGNET
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune du TIGNET concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 174 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DU CANNET
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune du Cannet concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 175 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE MANDELIEU
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de MANDELIEU concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 176 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE D'OPIO
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune d'OPIO concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 177 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE PEGOMAS
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de PEGOMAS concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 178 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE PEYMEINADE
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Peymeinade concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2019 / 2020.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 179 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE ROQUEFORT
LES PINS RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de ROQUEFORT LES PINS concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 180 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

Madame Murièle CHABERT

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de SAINT VALLIER DE THIEY concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2020 / 2021 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 181 CAISSE DES ECOLES
PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020.
- **AUTORISER** le versement de la subvention à la caisse des écoles pour un montant de : 6 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 182 CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
ANNEE 2020**

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- **APPROUVER** le montant des subventions ci-dessus exposées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2020. Imputation : Service Jeunesse,
- **AUTORISER** le versement des subventions aux partenaires sus indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 183 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE (PSFP) POUR LES FAMILLES AVEC ENFANTS DE 3/6 ANS
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions avec l'Agence Régionale de Santé pour la mise en place et l'adaptation du PSFP 3/6 ans.
- **SOLLICITER** les subventions auprès de l'Agence Régionale de Santé pour un montant de 3 350 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 184 FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES-MARITIMES
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur Cyril DAUPHOUD

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec la Caisse d'allocations familiales des Alpes Maritimes au titre du fonds publics et territoires.
- **SOLLICITER** les subventions auprès de la Caisse d'allocations familiales des Alpes Maritimes pour un montant de 15 600 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 185 CONVENTION DE REMBOURSEMENT ENTRE LA COMMUNE DE GRASSE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE LA CHAUFFERIE DU SITE ALTITUDE 500**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** les termes de la convention de remboursement entre la commune de Grasse et la Communauté d'agglomération Pays de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants dans la mesure où ces derniers ne viennent pas dénaturer la convention initiale.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 186 DEVELOPPEMENT DURABLE
PLAN DE MOBILITE DE L'ADMINISTRATION DE LA VILLE DE GRASSE
MISE A DISPOSITION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **APPROUVER** les termes de la Convention de mise à disposition avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la Convention précitée ainsi que les éventuels avenants à venir pour permettre la mise en œuvre de cette opération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 187 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
ACCEPTATION D'UN MECENAT DE MADAME BERNADETTE CLOT-GOUDARD**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** les termes de la convention de mécénat en nature concernant les 4 œuvres et les documents appartenant à Madame Bernadette CLOT-GOUDARD
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ce ou ces derniers ne seront pas de nature à dénaturer la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2020 - 188 CONTRAT DE VILLE
RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Madame Dominique BOURRET

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport, joint en annexe, sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville,
- **DE DONNER UN AVIS FAVORABLE / DEFAVORABLE** sur le projet de rapport annuel Politique de la Ville,
- **INTEGRER LES REMARQUES** ci-dessous au rapport définitif,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 36 voix pour et 3 abstentions : Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD, Monsieur CAMERANO.

**2020 - 189 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021
REMUNERATION**

Madame Mélanie ZARRILLO

- **APPROUVER** le mode de rémunération des agents recenseurs.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 190 RETIREE

2020 - 191 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
AIDE FINANCIERE DE LA SEAM

Madame Jocelyne BUSTAMENTE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec la SEAM actant l'attribution d'une aide de 1 300 € au Conservatoire de musique de Grasse pour l'achat de partitions.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2020 - 192 CREATION DE L'ECHANGEUR DE LA PAOUTE RD 6185
AUTORISATION DE DEFRIchement

Madame Karine GIGODOT

- **AUTORISER** le Département, maître d'ouvrage de la création de l'échangeur de La Paoute RD 6185, à déposer un dossier de demande d'autorisation de défrichement au nom de la commune, propriétaire des parcelles cadastrées à Grasse Section EH n° 170, 172, 173, 234, 235, 369 et 370.
- **DESIGNER** le Département comme responsable de la compensation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 37 voix pour et 2 voix contre : Monsieur P.ISNARD, Madame A.ISNARD.

2020 - 193 ESPACES PUBLICS
STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE
GRATUITE EXCEPTIONNELLE PENDANT LE CONFINEMENT

- **APPROUVER** la gratuité exceptionnelle du stationnement sur voirie en centre-ville pendant la période de confinement, soit du lundi 2 novembre 2020 au mercredi 1er décembre 2020 minimum.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 12 novembre 2020,



Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse